



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**PREFECTURE DE POLICE**

**N° Spécial**

**31 Janvier 2020**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial Préfecture de Police du 31 Janvier 2020**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>PREFECTURE DE POLICE</b>	<b>Page</b>
N° 2020-3118/ 00001	30.01.2020	Arrêté portant modification de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État	3

PREFECTURE DE POLICE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DRH/SDP/SGPATS/BDSASI

**Arrêté n°2020/3118/00001**

**portant modification de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État**

**Le préfet de police,**

Vu l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 modifié relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État ;

Vu le décret du 20 mars 2019 portant nomination de M. Didier LALLEMENT, en qualité de préfet de police ;

Vu la position en congé de longue maladie depuis le 21 novembre 2018 de Mme HAON Marie-Christine, représentante titulaire et l'acceptation de Mme AIT MOUSSA Saliha, sa suppléante, de devenir membre titulaire ;

Vu le départ à la retraite intervenu le 1<sup>er</sup> mai 2019 de Mme Pascale PINEAU, représentante titulaire et l'acceptation de M. TIXIER Damien, son suppléant, de devenir membre titulaire ;

Vu le détachement sortant en date du 4 mars 2019 de Mme TANOUGAST Bélanda, représentante suppléante et le courriel du 14 janvier 2020 de Mme LE ROCH Gaëlle, suivante de liste non élue, qui accepte de la remplacer ;

Vu le courriel du 14 janvier 2020 de M. BRENDLE Guillaume, suivant de liste non élu, qui accepte de remplacer M. TIXIER Damien, en qualité de représentant suppléant ;

Vu le courriel du 15 janvier 2020 de M. MATTHEW Lyvio, suivant de liste non élu, qui accepte de remplacer Mme AIT MOUSSA Saliha, en qualité de représentant suppléant ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 susvisé, les mots : « M. Michel DELPUECH » sont remplacés par les mots : « M. Didier LALLEMENT ».

## **Article 2**

L'article 2 de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 susvisé est ainsi modifié :

1°) les mots : « Mme PINEAU Pascale » sont remplacés par les mots : « M. TIXIER Damien » ;

2°) les mots : « M. TIXIER Damien » sont remplacés par les mots : « M. BRENDLE Guillaume » ;

3°) les mots : « Mme TANOUGAST Bélinda » sont remplacés par les mots : « Mme LE ROCH Gaëlle » ;

4°) les mots : « Mme HAON Marie-Christine » sont remplacés par les mots : « Mme AIT MOUSSA Saliha » ;

5°) les mots : « Mme AIT MOUSSA Saliha » sont remplacés par les mots : « M. MATTHEW Lyvio ».

## **Article 3**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police, des préfectures de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Paris, le 30 janvier 2020

Pour le préfet de police,  
Le directeur des ressources humaines

Christophe PEYREL

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet:

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel: [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet: <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>